



## Bulletin exceptionnel d'informations de votre cabinet de Recrutement et Solutions RH

Le Carré RH, Montpellier le 18 mars 2020

.....  
Cher.e.s ami.e.s, client.e.s, partenaires,



**L'équipe du cabinet se joint à moi pour vous exprimer notre profond soutien.**

**Nous espérons que vous et vos proches êtes bien protégés.**

Ces derniers jours ont été éprouvants pour chacun et soulèvent de nombreuses questions.

**Dans ce contexte exceptionnel**, notre priorité est la **protection de chacun : ami.e.s, famille, consultants, clients, candidats aux recrutements et stagiaires de formation qui nous font confiance, et partenaires.**

Aussi, nos bureaux physiques sont fermés et nous sommes mobilisées pour nous adapter aux demandes malgré les contraintes liées aux mesures prises pour lutter contre la propagation du Covid 19.

**Voici les services que nous continuons d'assurer selon vos besoins :**

**Services d'appui au Recrutement (CDI, CDD, Télétravail, tous profils) :** stratégie, définition de poste, sourcing de candidats sur tous types de postes, passation des tests (motivation, culture d'entreprise, valeurs, personnalité), réalisation des entretiens en visio et conf tél, présentation candidat via Skype, Teams ou Hangout.

**Formation :** e-learning via plateforme teams en visioconférence

**Appui conseil RH et organisationnel :** audit RH et organisationnel, appui à la structuration, (ré)organisation, procédures, politique qualité, appui à la posture managériale, communication interne, mise à jour DUERP, aide à la décision, politique RH, GPEC, politique de rémunération, outils de pilotage RH...

Afin de faciliter le traitement et assurer un maximum de réactivité, pour toute question vous pouvez nous contacter par mail à [v.villette@lecarrerh.fr](mailto:v.villette@lecarrerh.fr) ou par téléphone au **06 52 16 66 90**.

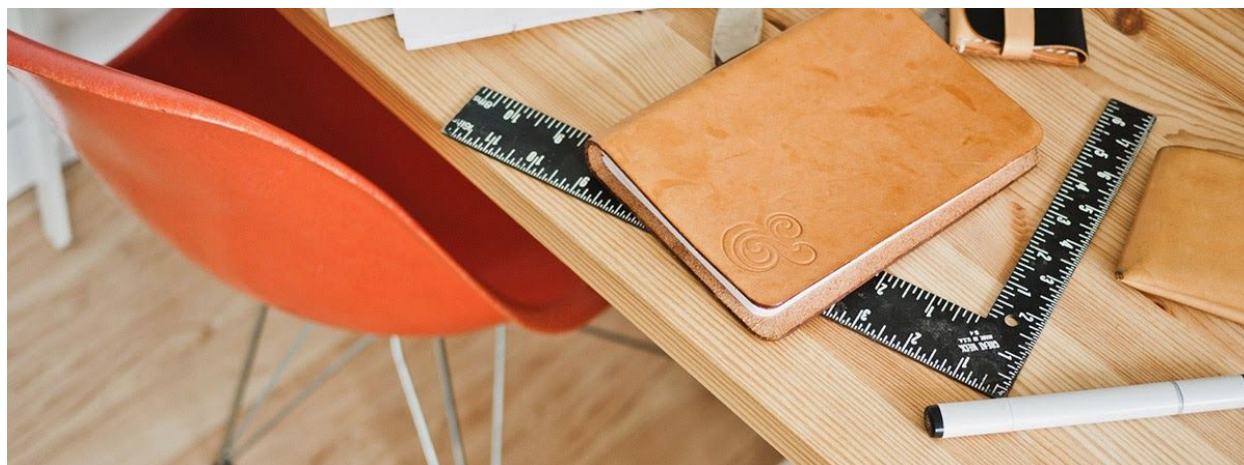
**Merci pour votre fidélité et votre attachement depuis tant d'années.**

**Nous restons les garants de votre confiance et espérons vous retrouver toutes et tous le + rapidement possible...**

Prenez soin de vous. Amicalement,  
Véronique Villette Fondatrice Gérante Le Carré RH

Voici un résumé des dernières INFOS SPÉCIALES des réponses aux principales questions que se posent  
les dirigeants et salariés de TPE/PME et les Entrepreneurs libéraux

.....



**Mesures préventives** « barrières » <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> > Penser à mettre à jour votre Document Unique de Prévention des Risques et inscrire les mesures de préventions et de protection prises par l'entreprise pour faire face au risque épidémique du Covid 19.

**S'il est possible, favoriser le télétravail**, aucun formalisme particulier pour prévenir votre salarié (ni accord préalable nécessaire), reporter ou annuler les déplacements et réunions non indispensables et remplacer les réunions physiques par des conf call en visio avec par exemple : Skype, Hangout ou d'autres applications comme Teams ; mettez éventuellement en place un tchat interne ou un groupe privé sur les réseaux sociaux pour faciliter la communication des salariés en télétravail. (N'imposez pas aux salariés de prendre des congés payés ou des RTT)

**Les établissements non essentiels doivent être fermés** suite au passage au stade 3.

Si le télétravail (solution à privilégier) n'est pas possible, le salarié peut bénéficier d'un **arrêt de travail** en se déclarant sur : <https://declare.ameli.fr/>

Vous pouvez aussi selon votre situation et niveau d'activité recourir au **chômage partiel avec effet rétroactif jusqu'à 30 jours** : formulaire de demande via : <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/> . Pour simuler les aides et cout par contrat : <http://www.simulateurap.emploi.gouv.fr/>

**Report des cotisations sociales (URSSAF) :**

<https://www.urssaf.fr/portail/home/actualites/toute-lactualite-employeur/mesures-exceptionnelles-pour-les.html>

**Report des cotisations retraites** pour les cotisants à la CIPAV : [Épidémie de Coronavirus. Adhérents en difficulté financière : la Cipav se mobilise à vos côtés](#)

Merci aux sources et spécialement à la mobilisation de la [CPME34](#) et de la [CCI Hérault](#), [Ministère du travail](#), [Ministère de la Santé](#), Ameli, DGFIP, DIRECCTE, CIPAV, Ordre des Experts Comptables, Paie Pro Conseil, Urssaf, Préfecture de l'Hérault.

.....



LE CARRE RH  
2 Boulevard Berthelot  
34000 Montpellier  
06 52 16 66 90 / 09 54 51 44 41  
[v.villette@lecarrerh.fr](mailto:v.villette@lecarrerh.fr) / [contact@lecarrerh.fr](mailto:contact@lecarrerh.fr)  
[www.lecarrerh.fr](http://www.lecarrerh.fr)

